

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X						
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									
	12X	16X	20X	24X	28X	32X					

JOURNAL POUR TOUS.

“ La lecture est le premier des plaisirs. ”

Vol. 1.

OTTAWA, 26 DÉCEMBRE, 1878.

No. 18.

AIMER ET ÊTRE AIMÉ.

Vous semblez hésiter, monsieur James; j'aurais cru au contraire vous faire plaisir. Monsieur Hunt, vous me pardonnerez cette apparence d'insensibilité; car j'en suis sûr, c'est pour mon honneur que vous agissez ainsi. Mais vous savez, monsieur, que je n'ai pas vu votre nièce depuis le jour où, comme un ange du ciel, elle est venue apporter la consolation et l'espoir dans ma prison. Devant elle j'ai pris Dieu à témoin de mon innocence, et je ne voulais paraître à ses yeux qu'après avoir lavé mon nom de la tache qui le souille et repris dans la société le rang qui m'appartient.

—Je comprends vos scrupules, James, et les respecte. Mais en ce moment il s'agit de votre avenir à tous deux, et vous ne voudrez pas me refuser.

—Je n'ai plus rien à dire, monsieur; je vous accompagnerai.”

L'émotion ressentie par les deux jeunes gens en se revoyant ne saurait se décrire. Tous deux en s'abordant ne pouvaient s'empêcher de songer à l'épreuve du lendemain, et la pensée de cet obstacle terrible arrêta l'élan de leurs jeunes cœurs et les jeta dans une tristesse que seuls peuvent comprendre ceux-là qui ont aimé.

“Et maintenant, mes enfants, dit M. Hunt après s'être assis, arrivons au fait et vite, car nous n'avons pas de temps à perdre; je vous ai réunis tous deux afin qu'il n'y eût pas de malentendu. J'ai vu notre conseil, mes enfants, et comme je le disais tout à l'heure à James, il y a peu d'espoir de réussir. En vain nous avons fait tous nos efforts; demain sera bientôt arrivé et nous en serons toujours au même point. A quoi sert de fermer les yeux devant le danger et de s'endormir ainsi à son approche? Est-ce ainsi que nous remédierons aux maux incalculables que cette condamnation entraînera avec elle? Pourquoi attendre quand nous ne pouvons espérer de vaincre? Ne vaut-il pas mieux éviter le danger que de s'exposer imprudemment à être brisé dans la rencontre?”

M. Hunt s'arrêta et regarda James,

qui, lui aussi, le considérait attentivement.

“Et comment, monsieur, pourrai-je éviter le danger qui me menace? Sans doute ce n'est pas vous qui me conseilleriez de prendre la fuite?”

—Il n'y a cependant pas d'autre moyen.

—Avez-vous songé aux conséquences?”

—Les conséquences, je suis prêt à les subir. Je payerai très volontiers la somme que j'ai déposée pour votre caution, et, de plus, je tiens à votre disposition assez d'argent pour vous transporter loin d'ici et vous aider à vous établir. On ne vous poursuivra pas, et l'affaire sera bientôt oubliée.”

James regarda Sarah comme s'il eût pu découvrir les pensées qui l'agitaient. M. Hunt vit ce mouvement et le comprit. Il continua donc :

“Cette proposition vient entièrement de moi, James, et personne avant vous n'en a eu connaissance.”

James se leva. Il était visiblement en proie à une grande agitation.

“Monsieur Hunt, j'apprécie vos sentiments; je vous remercie de la générosité de votre offre et des services que vous m'avez si noblement rendus dans la situation malheureuse où je me trouvais. Tant que je vivrai, je me rappellerai votre bonté pour moi. Je sais monsieur, toute l'honneur de la destinée qui m'attend, si le tribunal me déclare coupable, et, malheureusement, toutes les probabilités sont contre moi. J'ai une mère chérie dont le cœur saigne en ce moment, de bonnes sœurs qui iraient en prison, à la mort pour moi. Je les aime de toutes les forces de mon âme, et plus qu'elles, s'il se peut, l'être bien-aimé qui est maintenant près de vous. Pour elles, je suis prêt à sacrifier ma vie. Mais, monsieur, de quel prix que soient pour moi tous ces trésors, je les tiens pour rien en comparaison de cette pureté de la conscience que je veux garder intacte au prix de la honte même et de l'infamie. Demain je serai déclaré coupable, mes amis m'abandonneront, mes défenseurs désertent ma cause et l'on me montrera du doigt comme un criminel. Mais dussé-je me présenter devant ce tribunal des hommes seul, sans amis, j'irai, et, à défaut d'autre preuve, j'en appellerai à celui qui connaît mon cœur et qui sait si je suis

coupable du crime dont on m'accuse. Si sa volonté est que je souffre, que sa volonté soit faite; mais jamais je ne consentirai à un acte qui me déshonorerait à mes propres yeux comme à ceux du monde.”

Sarah se jeta dans les bras de son oncle.

“Cher oncle, il a raison, James a raison; que la volonté de Dieu soit faite.”

M. Hunt était profondément ému. Il saisit la main du jeune homme.

“Je resterai... je resterai près de vous, quoi qu'il arrive.”

James se sépara de Sarah comme il l'avait abordée. Il sentait qu'une tache le souillait encore, et avant que son innocence fût bien prouvée, il ne voulait pas la presser sur son cœur.

Mme Edwards et ses filles avaient, on le pense bien, désiré suivre James à la ville pour le soutenir en cas de malheur et partager ses souffrances. Mais, à la pressante sollicitation de M. Wharton, elles s'étaient décidées à rester au village en attendant le résultat.

M. Wharton ne se rendit pas à la ville avant le matin même du jour où le jugement devait avoir lieu. Le temps était sombre et parfaitement en harmonie avec les pensées de tous ceux que cette affaire intéressait.

Il se dirigea aussitôt vers la chambre que James occupait. Ils échangèrent peu de mots ensemble. Il y a, en effet, de ces moments pénibles dans la vie où nos amis comprennent que les paroles de consolation sont inutiles. Un serment de mains dit plus alors qu'un long discours.

En dehors de tout les bruits qui circulaient depuis quelque temps, M. Wharton n'avait pas un seul instant hésité dans sa conviction. A ses yeux James Edwards était victime d'un vil complot, et si d'autres soupçonnaient son honneur, lui était prêt à le défendre, loin de prêter l'oreille aux rumeurs qui couraient par la ville.

L'aspect d'une cour de justice a toujours quelque chose d'imposant pour quiconque même y entre en curieux. Le respect fait place à la crainte lorsque nos intérêts y sont débattus. Que serait-ce donc si, comme dans le cas où se trouve James Edwards, il s'agissait de notre honneur, qu'un jugement quelquefois égaré va peut-être ternir à jamais? Quelle doit être, en pareille occasion,

l'anxiété des juges en face d'une cause douteuse ! de quelle crainte ne doivent pas être saisis ces jurés qui sont appelés à décider du sort de leurs semblables et qui manquent de preuves suffisantes pour établir leur conviction ! S'ils allaient condamner à la honte, à une éternelle ignominie un malheureux innocent !

Certes, pour tout homme qui a un bon cœur, ces pensées ne peuvent manquer d'être douloureuses ; mais hélas ! ces réflexions font bientôt place à des sentiments bien différents, mais bien tristes aussi, s'il écoute un seul instant le débit de l'avocat dont le rôle consiste si souvent à feindre les émotions qu'il ne ressent pas, et dont l'éloquence, l'enthousiasme, les larmes même sont autant de mensonge auxquels les juges sont habitués et qui ne trompe presque toujours que le nombreux auditoire qui se presse dans la salle. Et puis de quel dégoût ne serait-on pas saisi si l'on jette les yeux sur ce même auditoire, sur cette foule curieuse, impitoyable, qui, le cou tendu, la bouche béante, interroge avidement la figure de l'accusé, écoute les plaidoyers, entend l'arrêt, et commente en sortant les différentes impressions qu'elle a ressenties. Curieux spectacle, en effet ! Le sourire hébété de ces êtres dépourvus de cœur fait honte à voir.

A l'heure prescrite pour l'ouverture de la cour, James entra accompagné de M. Wharton et s'assit. Tous les regards se fixèrent aussitôt sur lui, et parmi ceux qui considérèrent son regard assuré, sa noble démarche et ses manières distinguées, bien peu purent y découvrir ces marques sinistres qui caractérisent l'homme vil et trahissent le scélérat, quelque soit le déguisement qu'il ait revêtu. Quelques moments après l'entrée du prévenu, les juges prirent place, et tous les préliminaires de l'ouverture s'accomplirent ; enfin l'attorney du district se leva, et exposa à la cour et au jury, en termes clairs et précis, les causes de l'accusation dirigée contre le jeune homme, et les motifs de son arrestation.

Il raconta les circonstances qui avaient accompagné le vol dont M. Hunt était victime, et les raisons qu'on avait de croire le prisonnier coupable.

« J'espère, dit-il en terminant, convaincre MM. les jurés et leur donner toutes les preuves de la culpabilité de l'accusé. »

Il s'assit alors et l'appel des témoins commença.

M. Gerardus Hunt fut appelé le premier à prêter serment. Il certifia ce que l'attorney avait expliqué déjà, en disant qu'il avait, en effet, placé l'argent dans un coffre, et que, dans la matinée du... novembre dernier, il

n'avait pas trouvé la somme qu'il savait devoir y être ; qu'il avait trouvé une clef étrangère à la porte de la chambre où était le coffre : « Et je prie, dit-il, messieurs les jurés de se rappeler cette circonstance, car je prouverai par d'autres témoins que cette clef appartenait à un cabinet situé dans la chambre à coucher du prisonnier. »

Le président l'interrogea alors sur la clef du coffrefort, sur sa forme, puis il la présenta au jury. La forme toute particulière de celle-ci arrêta un moment l'attention du jury, qui se convainquit ainsi de l'impossibilité de trouver une clef semblable dans toute la ville.

« Monsieur Hunt, lui demanda alors un des défenseurs, pourriez-vous savoir où vous mettiez cette clef que vous pensez vous avoir été volée ? »

— Où je la mettais, monsieur ? mais dans un cabinet de ma chambre à coucher.

— Très-bien, monsieur ; quelqu'un pouvait-il entrer dans ce cabinet ?

— Personne, monsieur ; ma femme exceptée.

— Avez-vous toujours cette clef sur vous ?

— Mais, oui, généralement.

— Qu'entendez-vous par ce mot ; vous avouez donc que vous ne l'avez pas toujours ? Qui donc l'a aussi quelquefois ?

— Ma femme, monsieur ; personne autre que ma femme.

— Supposez-vous réellement, monsieur Hunt (et je vous prierai de vous rappeler que vous avez prêté serment), êtes-vous disposé à jurer que votre coffre a été forcé ? »

Le témoin parut quelque peu confondu.

« Je puis jurer, monsieur, que j'ai mis l'argent dans le coffre, et lorsque je voulus l'y prendre, je ne le trouvai plus ; quant à savoir comment il m'a été pris, c'est ce que je ne puis dire. »

— Cela suffit, monsieur.

— Monsieur Hunt, dit le plus âgé des défenseurs d'Edwards, aviez-vous quelque raison de croire le prisonnier capable d'une telle action avant la disparition de votre argent ?

— Aucune.

— C'est bien, monsieur.

— M. Hunt peut se rasseoir, dit le président. Appelez les autres témoins. »

Alors comparut Mme Hunt, qui ne fit que répéter la déposition de son mari ; puis enfin miss Sarah Pearsall, la nièce de M. Hunt.

Sa démarche pleine de noblesse, sa jeunesse et sa beauté impressionnèrent vivement l'auditoire. Après quelques questions insignifiantes que lui fit l'attorney du district, Sarah regagna sa place, lorsque Théodore Berry, le plus jeune des défenseurs d'Edwards,

se leva.

« Puis-je, mademoiselle, vous adresser quelques questions relativement aux personnes qui venaient chez votre oncle ? Vous avez longtemps habité dans la famille, je crois ? »

— Oui, monsieur, depuis mon enfance.

— L'ami ces personnes, n'y en avait-il pas quelques-unes qui vissent habituellement dans la maison ?

— Certainement, monsieur. » Et son regard se dirigea vers Rodolphe qui venait justement d'entrer dans la salle. Il était très-pâle et semblait mal à l'aise ; l'ordre qu'il venait de recevoir de comparaître au jugement l'avait probablement troublé ; son intention n'était pas d'y être présent. Au moment où ces dernières questions furent posées à Sarah par Théodore, Rodolphe changea de visage, et les regards de la jeune fille, qui attirèrent aussitôt sur lui ceux de la salle tout entière, ne firent que le troubler encore plus.

« Quelques-unes de ces personnes avaient accès sans doute dans toutes les pièces de la maison ; elles faisaient presque partie de la famille ? »

— S'il plaît à Votre Honneur, dit l'attorney du district, se levant en toute hâte et regardant le président, je demande que cette question ne soit pas posée.

— Monsieur Berry, dit le président, que voulez-vous établir par ces questions ?

— J'en demande pardon à la cour, dit Théodore en se levant avec animation et parlant avec une confiance qu'il n'avait pas encore montrée ; mais il y a dans cette malheureuse affaire un mystère impénétrable et que j'ai pris à tâche de découvrir. J'espère prouver à la cour et à MM. les jurés que parmi les personnes qui vivaient dans l'intimité avec la famille, il s'en trouvait qui avaient plus que mon client accès dans les différentes parties de la maison, et si je puis faire voir que mon client est victime d'une colonnie infâme, et qui doit couvrir son auteur d'une honte éternelle ; si je puis prouver...

— Pourriez-vous, monsieur Berry, donner des preuves concluantes de ce que vous avancez ; pourriez-vous citer des noms ?

— Non, monsieur le président.

— Quelle que soit donc votre conviction, vos assurances ne peuvent servir à rien. Vous avez le droit de prouver que votre client n'est pas coupable, mais vous n'avez pas celui de porter vos soupçons sur une personne qui n'est pas en cause, et qui par conséquent est incapable de se défendre. »

Théodore reprit sa place.

« Vos autres témoins, messieurs. » L'attorney fit signe à Betty de s'ap-

procher ; elle se leva aussitôt, ôta son chapeau et s'avança d'un pas léger, laissant flotter négligemment derrière elles les rubans de son bonnet, et rougissant comme une vraie fille d'Irln.

— Comment vous appelez-vous, mon enfant ?

— Je m'appelle Betty, monsieur.

— Betty seulement ? vous n'avez pas d'autre nom ?

— Celui-là suffit ; j'y réponds tous les jours.

— Mais nous voudrions savoir votre nom de famille : vous avez été baptisée, Betty, n'est-ce pas ?

— C'est plus que je ne saurais dire ; il faudrait demander cela à ceux qui le savent.

— Mon enfant, nous vous demandons le nom que vous signez.

— J'en demande pardon à Votre Honneur, mais je n'ai jamais rien signé dans ma vie ; je fais une croix, et c'est tout. Mais, monsieur, mon nom est Manahan, Elizabeth Manahan, ou Betty Manahan, ou Betty. Mais Betty vaut mieux, c'est le plus comode.

(La suite au prochain numéro.)

—:o:—

INFLUENCE DE LA FEMME.

Du journal le " *Jean Baptiste.* "

N'oubliez pas, mes chères demoiselles que votre influence comme femme, peut faire beaucoup soit en bien, soit en mal. Sur la femme repose le devoir sacré d'élever les hommes futurs de notre république. C'est la mère qui forme le caractère de ses enfants, et c'est par sa gentille influence que l'esprit reçoit de ses premières impressions. Dans la société, la fille est une reine, et les hommes sont ses sujets. C'est pourquoi elle doit être extrêmement soignée dans la manière dont elle se comporte. Par une seule parole, par un seul regard, elle peut encourager ou défaire à jamais ceux qui voudraient attenter à un peu trop de familiarité.

Si les femmes, et surtout les jeunes filles agissaient ainsi, si elles faisaient voir un déplaisir pour ce qui n'est pas bien de dire ou de faire, la même liberté ne serait jamais tentée deux fois en leur présence. Quand même que l'agresseur voudrait feindre une certaine colère, soyez certain qu'en lui-même il aura plus de respect pour celle qui l'aura ainsi repoussé que si elle avait laissé passer sa faute inaperçue.

Et encore, jeunes filles, prenez bien garde à vous autres. Il n'y a que bien peu de gens qui veulent s'engager avec une fille qui s'amuse ainsi avec tout chacun. Il n'y a qu'un sot ou un vilain qui voudrait s'engager avec une telle personne.

Personne ne convoitait des bijoux à bon marché s'il peut s'en procurer de meilleurs. Car remarquez que les jeunes filles qui se comportent trop familièrement avec les jeunes gens ne sont qu'une espèce de bijouterie de peu de valeur et

ces derniers le savent que trop, et ils chercheront partout ailleurs pour une compagnie de leur vie, plutôt que de regarder un seul moment celles qui osaient à fasciner la vue de tous ceux qui veulent les regarder.

Vous pensez, jeunes filles, que c'est bien de parler haut et rire aux éclats, de vous promener tous les soirs sur les places publiques, d'être affrontées en tout et partout ; tellement que le public vous demande si vous avez déjà ou une mère, un chez vous, etc., etc.

Qu'il en soit ainsi ! vous serez jugées à votre propre valeur, et dans quelques années d'ici (si vous ne faites pas pire que de faire naufrage vous-même) vous demanderez que sont devenus les charmes que vous pensez posséder jadis, et quel esprit malin a pu vous en débraver.

Continuez si vous le voulez, jeunes filles dans vos actes de folie et de familiarité et de non savoir vivre. Mais surtout n'oubliez pas que des filles de ce calibre n'attirent à elles que des sots ou des vilains.

—:o:—

JE L'AI PERDUE !

Je l'ai perdue ; elle était blonde,
Autant qu'un rayon de soleil,
Et son éclat pur et vermeil,
Faisait envie à tout le monde.

Depuis, bien longtemps je l'aimais,
J'aimais sa tige un peu cambrée
Soutenant sa tête dorée ;
Et nous ne nous quittions jamais.

Quoiqu'elle fut sensible et tendre,
Elle avait un petit défaut.
C'était de piquer comme il faut
Lorsqu'on ne savait pas la prendre.

Hier, hélas ! nous avions été
Dîner ensemble à Romainville.
Mais, voilà qu'on rentrant en ville
Je vois qu'elle m'avait quitté.

Quand me planta là l'infidèle ?.....
Un larron me la ravit-il ?
Où, par un saut vif et subtil
D'elle-même me quitta-t-elle ?.....

Je n'en sais rien, mais, sur ma foi ;
J'eus du chagrin, je vous le jure :
Et, fort peiné de l'aventure,
Triste, je rentrai chez moi.

Adieu donc, inconstante ! ingratitude !
Demain, bien sur, tu te pendras,
Au cou d'un.....

— Ne pleurez donc pas,
C'est l'épingle de ma cravate.

—

C'EST UN VENDREDI.

C'est un vendredi, le 3 août 1492, que Christophe Colomb a fait voile du port de Polos pour le Nouveau-Monde. C'est un vendredi, le 12 octobre 1492, qu'il aperçut la terre après 65 jours de navigation. C'est un vendredi, le 1er janvier 1493, qu'il repartit pour l'Espagne afin d'annoncer aux rois catholiques sa glorieuse découverte. Il débarqua en Andalousie, un vendredi, le 15 mars 1493. Le vendredi, 13 juin 1484, il découvrit le continent américain.

Le vendredi, 5 mars 1497, Henri VII, roi d'Angleterre, donna à Jean Cabot la mission qui amena la découverte de l'Amérique du Nord. C'est un vendredi, 7 septembre 1565, que Melendez fonda St. Augustine, la ville la plus ancienne des Etats-Unis. C'est un vendredi le 6 novembre 1620, que le *Mayflower* débarquait les émigrés dans le port de Princetown. C'est un vendredi, le 22 décembre 1625, que les derniers émigrés arrivaient à Plymouth Rock.

C'est un vendredi, le 22 février, 1732, que naquit Washington. C'est un vendredi, le 16 juin que fut pris Bunker Hill. C'est un vendredi, le 7 octobre 1777, qu'eut lieu la reddition de Saratoga ; cet événement contribuera beaucoup à procurer aux Etats-Unis l'appui de la France. La trahison d'Arnold fut découverte un vendredi, le 22 septembre 1780. Yorktown se rendait un vendredi d'octobre 1781. Enfin, le 7 juin 1776, Richard Henry Lee lisait au congrès la déclaration d'indépendance aux Etats-Unis.

—:o:—

M É L A N G E S .

J'ai épousé une femme qui a une fort jolie voix. Maintenant je ne puis plus me coucher sans *chant d'elle*.

* * *

A une école du dimanche pour les enfants, le ministre racontait l'histoire de l'enfant prodigue. Rendu au passage ou l'écrivain représente le père regardant venir son enfant, le ministre demanda aux enfants ce qu'ils pensaient que le père avait fait.

Je pense, s'écria aussitôt un petit garçon à l'air décidé, qu'il a dû mettre les chiens après lui.

* * *

Le mari.—Ma chère Mathilde, si j'avais le malheur de te perdre, je ne serais jamais assez fou de me remarier.

La femme.—Eh ! bien, moi, si je devenais veuve, je me remarierais immédiatement.

Le mari.—Il y en aurait un au moins qui regretterait ma mort.

La femme.—Qui ?

Le mari.—Mon successeur.

* * *

Un homme venait de faire à sa femme des funérailles splendides.

—Mais vous êtes fou, de dépenser tant d'argent, lui dit un de ses amis.

—Ah ! répondit le veuf avec un soupir, ma femme en aurait dépensé avec plaisir bien davantage pour me voir la précéder dans la tombe !

Quel cri du cœur !

* * *

—Une grappe, empruntée à Alexandre Dumas fils :

Si j'avais à donner mon opinion sur la différence morale qui existe entre les hommes et les femmes, je m'en tirerais ainsi : Les hommes valent plus, les femmes valent mieux.

LA CALOMNIE,

Elle ne l'engageait pas à violer le serment fait à Manfred, ce qu'elle aurait regardé comme un grand péché ; mais elle lui conseillait de ne pas ajourner à cinq ans sa réponse à la demande de Raimbault, ne sachant pas ce qui pourrait arriver dans l'interval. Tout ce qu'elle put dire fut peme perdue, comme on va le voir, car la jeune fille lui répondit, avec toute l'énergie dont elle était capable, qu'alors même qu'elle n'aurait pas connu Manfred, elle n'aurait jamais épousé Raimbault, et que si, après avoir reçu une offre de mariage, non pas seulement de Raimbault, mais du plus grand prince de la terre, il lui était arrivé de rencontrer et de connaître Manfred, c'est lui seul qu'elle aurait voulu pour mari, etc., etc. La tendre mère ne pensa plus qu'à lui épargner la peine de revoir Raimbault. Elle envoya donc Francesca le lendemain chez une bonne vieille, leur voisine, afin d'être seule pour recevoir le jeune homme, et lorsque celui-ci se presenta, elle mit toutes les formes possibles à lui signifier son congé.

« Si je vous ai bien dépeint le caractère de Raimbault, vous aurez compris que la passion de l'orgueil dominait encore chez lui celle de l'amour, et vous jugerez facilement de sa déconvenue. Il était malheureux d'avoir été repoussé par la jeune fille ; mais il l'était surtout d'avoir à fournir des explications à sa famille et à ses amis, auxquels il s'était empressé de faire la confidence de son amour ; et, ne voulant pas laisser croire que ses hommages avaient été dédaignés, il déclara que c'était lui qui n'avait pas voulu s'engager par un mariage. Il commença par dire qu'en voyant Francesca de plus près, il l'avait trouvée beaucoup moins belle qu'il ne se l'était imaginé, et, comme ce prétexte paraissait tout à fait invraisemblable, il ajoutait qu'en causant avec elle, il avait reconnu qu'elle manquait d'esprit. Ce motif n'étant pas mieux accepté que le précédent, il crut devoir changer de tactique. Il se retrancha dans un certain air mystérieux ; et, par ce silence significatif, qui est plus perfide que les paroles, il donna à entendre qu'il avait ses raisons pour ne pas pousser les choses jusqu'au mariage ; qu'il aurait dépendu de lui, d'ailleurs, de s'épargner cette formalité, mais qu'il n'avait pas de goût pour les amours trop faciles ; qu'il ne savait pas enfin quelles malencontreuses idées lui avaient passé par la tête lorsqu'il avait commis la sottise de s'intéresser à ces dames, qui ne valaient pas mieux, à

vrai dire, que les autres membres de leur famille, justement proscrits et condamnés il y avait quelque vingt ans.

« Tant est-il que de propos en propos et de mensonges en mensonges, il finit par insinuer très-clairement qu'ayant la jeune fille pour maîtresse, il ne tenait plus à l'avoir pour femme. Il fut servi dans cette odieuse machination par la servante de ces pauvres dames, qui, regardant comme impossible qu'un si riche et si puissant seigneur fût repoussé par sa jeune maîtresse, l'avait suivi dans la rue, au sortir de sa dernière visite, pour lui dire qu'il n'eût pas à se désespérer. En agissant ainsi, elle ne pensait pas à mal : elle voulait voir seulement à renouer les négociations rompues ; et Raimbault, sous le coup du trouble et de l'émotion qui l'agitaient en ce moment, ne lui avait répondu qu'en lui disant de venir le voir ; ce qu'elle fit au bout de quelques jours.

« Raimbault puisait encore sans doute un reste d'espoir dans son orgueil ; mais, s'il en était ainsi, ses dernières illusions se dissipèrent bien vite, lorsque la servante lui apprit les rencontres matinales de Francesca et de Manfred, les visites de celui-ci, son départ pour la terre sainte, l'incident de la croix et du mouchoir, en un mot, toute l'histoire de leur si tendre amour. A ces révélations, une jalousie subite s'empara du cœur de Raimbault, jalousie d'autant plus féroce et acharnée qu'elle était inspirée par l'orgueil et non par un véritable amour. Remarquez-le bien, en effet, mes enfants, les jaloux d'amour ou conservent une secrète espérance et ne cessent pas de traiter avec égard la femme qu'ils aiment ; on, s'ils désespèrent, c'est contre eux-mêmes et non contre elle qu'ils donnent carrière à leur désespoir, mais les jaloux d'orgueil, voilà ceux qui ne pardonnent jamais aux pauvres femmes, et c'est d'eux que viennent tous ces celats et tous ces scandales dont nous sommes trop souvent témoins. Raimbault appartenait à cette dernière classe de jaloux. Il revit plusieurs fois la servante dont il n'eut pas de peine à acheter le dévouement, et un jour qu'elle lui parut plus touchée que jamais de ses arguments et prête à faire tout ce qu'il exigerait d'elle, il lui demanda de soustraire à Francesca, pour la lui remettre, la croix d'or qu'elle portait au cou, disant que cette croix serait pour lui un soulagement et une consolation. La servante hésita : elle répondit que, pour rien au monde, elle ne voudrait causer un chagrin à sa maîtresse, ni commettre un péché ; que c'était un vol, et autres choses semblables ; mais Raimbault, en la pressant, en lui promettant de restituer la croix ou d'en

donner une plus belle, finit par obtenir une promesse, et, peu de jours après, il était en possession de la croix.

« Ce fut pendant une nuit où Francesca dormait de ce profond sommeil dont dorment les jeunes filles, rêvant sans doute aux joies du retour de son amant, que la perfide servante s'approcha tout doucement du lit de sa maîtresse et coupa le ruban noir qui tenait nuit et jour la croix suspendue à son cou si blanc. Ah ! moins cruelle elle eût été, je crois, si elle lui avait enfoncé un poignard dans le cœur. Toujours est-il qu'à peine éveillée de grand matin, et voulant, comme elle le faisait chaque jour, baiser sa croix et dire, en la baisant, sa prière, la malheureuse Francesca la chercha vainement à son cou et sur sa poitrine, dans son lit, dans sa chambre et dans toute la maison, et pourtant elle était bien sûre, disait-elle, de s'être endormie la veille au soir en la pressant sur ses lèvres. L'infortunée affirmait donc que la croix lui avait été volée, et pleurait en se désespérant. Les soupçons de la mère et de la fille ne se portèrent toutefois ni sur la servante, qui leur avait été toujours fidèle, ni sur Raimbault, dont elles n'avaient plus entendu parler, ni sur personne enfin. Elles en arrivèrent à penser ou que la jeune fille se trompait, et que probablement elle avait perdu la croix hors de la maison ; ou que la disparition miraculeuse de la croix annonçait un grand malheur arrivé à Manfred. La solitude venant en aide à ces terribles émotions, Francesca se laissa tellement dominer par elles, que la mélancolie, qui lui était naturelle, se changea tout à coup, de douce et calme qu'elle avait été jusque-là, en une sombre tristesse. Ses journées s'écoulaient dans les larmes, ses nuits étaient sans sommeil et sa tête lourde, son cœur étreint ou gonflé par la douleur, son beau visage pâle, ses yeux abattus, tout son corps, faible et amaigri, laissaient voir les ravages du mal qui la dévorait intérieurement.

(La suite au prochain numéro.)

JOURNAL POUR TOUS

ALBUM LITTÉRAIRE.

Publié tous les Jendis à Ottawa, Ont.,
par P. NAP. BUREAU.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Un an	\$0.50
Six mois	0.25
Un numéro	0.01

L'abonnement est strictement payable d'avance.

Toutes lettres, envois d'argent, etc., devront être adressés au soussigné.

P. NAP. BUREAU,
170 1/2 rue Sparks, Ottawa.